JUIN 2023

Notre commune magazine

VILLE DE **LA NORVILLE**

n° 76

Ville de La Norville

www.lanorville91.fr

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Afin de répondre à un besoin de nombreux administrés, la Municipalité a le plaisir de vous informer qu'un Dispositif de Recueil pour l'instruction des Cartes Nationales d'Identité / Passeports sera ouvert courant juillet, en Mairie.

La prise de rendez-vous se fera exclusivement en ligne, sur le site internet de la commune, à savoir www.lanorville91.fr

ATTENTION : aucun créneau ne sera réservé par téléphone, il est inutile d'appeler en mairie avant la mise en route du dispositif.

MOBILITÉ

En mai, comment échapper au beau temps ? L'été est presque là, il y a un goût de vacances dans chaque instant et pour les enfants le meilleur moyen de profiter d'un moment de liberté, c'est de venir à l'école en vélo avec le sourire et le souffle du vent sur le visage.

Pour accompagner cette démarche, notre commune et la communauté d'agglomération ont engagé :

- la création d'itinéraires cyclables au sein de la commune, mais aussi pour rejoindre les autres communes (vous avez dû recevoir le plan à jour dans vos boites aux lettres. Disponible sur https://www.coeuressonne.fr/lagglo/grands-projets/plan-velo/);
- la mise en place de stationnements vélos réglementaires devant les équipements publics et les gares (il reste des places dans le parking sécurisé de la gare);
- l'aménagement de la voirie pour une circulation partagée et apaisée :
  - Passage à 30km/h sur la majorité des axes de la commune;
  - Mise en place de dispositifs permettant de sécuriser les traversées piétons et les accès à certaines rues;
  - Mise en conformité des rues lors des travaux de réfection (Chaucidou avenue Anatole France, bientôt une rue partagée Sentier du Parc).

INCIVILITÉS

Malheureusement, peu de jours après cette magnifique semaine pour les enfants, des incivilités ont été commises sur la commune, rappelant que les agissements d'une minorité met en danger par ses actes une majorité de personnes.

Il y a plusieurs semaines, de nombreux panneaux de circulation ont été couchés et c'est maintenant le tour des potelets récemment installés en complément de la limitation à 30km/h pour sécuriser les traversées piétons et le passage des vélos et réduire la vitesse excessive. Au-delà du coût pour la commune dans un contexte budgétaire tendu (60€ le potelet + le temps des agents des services techniques pour l'installation), c'est une mise en danger délibérée qui ne peut être ignorée. Une plainte a été déposée dans ce sens.

SOMMAIRE

BUDGET **4/7**
SANTÉ **7/9**
CELA S'EST PASSÉ À LA NORVILLE **10/11**
CDEA **12/13**
ROSA BONHEUR **14/15**
TRAVAUX **16**
DÉVELOPPEMENT DURABLE **17**
ENFANCE / JEUNESSE **18/21**
CULTURE **22/23**
VIE ASSOCIATIVE **24/29**
VIVRE À LA NORVILLE **30/31**

PHOTOS DE COUVERTURE

Photo supérieure : la balade en vélo dans le cadre des journées "Mai à vélo" entre l'école Pasteur et le chemin des fleurs à Avrainville.
Photo de gauche : Michel Pernel, Nicole Baude & Robert Paugam, anciens président(e)s de l'AMSL, honorés lors de la journée des 50 ans de l'association.
Photo centrale : jeunes danseuses lors d'un gala de danse du BTC
Photo de droite : couple de danseurs lors d'un gala de l'AMSL Modern'Jazz

MAIRIE :
1 rue Pasteur - 91290 La Norville
Tél. 01 69 26 19 00 - Fax. 01 69 26 19 04
www.lanorville91.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8h15 à 12h15 et
de 13h15 à 17h15
Samedi de 8h15 à 12h15
La mairie est fermée le mercredi.

N°76

ÉDITO

Mesdames Messieurs,

Depuis 2014, chaque mandat municipal est marqué par de nouvelles restrictions imposées aux communes. Pour pallier la réduction des ressources et la suppression progressive du levier fiscal, l'épargne reste le dernier outil d'ajustement des budgets pour faire face à l'évolution des besoins de la population, aux aléas de la conjoncture, soit autant de moins pour les investissements.

Le choc des crises économiques et la poursuite de l'inflation prévue jusqu'en 2025 génèrent un effet de ciseaux sur les budgets locaux. L'inflation pèse ainsi directement sur les budgets et plus particulièrement sur le poste des achats et charges externes qui correspondent aux dépenses de consommation intermédiaires et des services externes, aux achats de biens non stockables (eau, énergie), etc. Ce poste représente près de 30% des dépenses de fonctionnement pour notre commune et il est en augmentation de 37% par rapport au budget 2022.

Même si l'inflation devait se stabiliser avant cette date, les prix resteront à un niveau plus élevé qu'en début de mandat. Cette évolution couplée à la poursuite des hausses des taux d'intérêts en 2023 impliquent de revoir le bouclage des plans de financements jusqu'à la fin du mandat et conduit, dès à présent, à revoir à la baisse tous les programmes d'investissement.

Pourtant notre commune doit investir, notamment dans la perspective de l'arrivée d'habitants dans le quartier du Souchet (242 logements) qui va impliquer la construction d'une nouvelle école élémentaire. Nous avons engagé une recherche active de financements et de subventions afin de pouvoir lancer ce projet dans les meilleurs délais.

Et pour que La Norville demeure une commune où il fait bon vivre, nous poursuivons en parallèle une gestion rigoureuse et maitrisée des finances locales afin d'assurer, malgré le désengagement continue de l'état (baisse de la dotation globale de fonctionnement en euros constants), les services publics auxquels vous êtes attachés (classes de découverte et restauration scolaire, accueil périscolaire et service jeunesse, CCAS, actions en faveur des ainés, mise à disposition de locaux et subventions aux associations, tranquillité publique, entretiens des voieries, bâtiments et espaces verts).

Fabienne Leguicher

MAGAZINE MUNICIPAL
Directeur de la publication : Fabienne Leguicher / **Service communication :** Alexandra Bosseaux / **Comité de rédaction :** Christian Rebollo, Alexandra Bosseaux, Jérémie Klein, Eliane Collas & Danielle Pernel / **Comité de relecture :** Danielle Pernel, Daniel Eugène & Alexandra Bosseaux / **Photographies :** Pascale Boulnois, Eliane Colas, Philippe Ferron, Rachid Mazouz, Nathalie Pfeiffer & Pierre Paul Tremblay / Tous droits réservés / **Design & Impression :** Imprimerie WILLAUME EGRET / www.willaume-egret.com / Notre commune magazine (La Norville) ISSN 2967-8765
IMPRIM'VERT®

BUDGET 2023

Cette année encore, la commune doit faire face à la hausse des prix de l'énergie, des denrées alimentaires et des produits manufacturés ayant une forte composante gaz/pétrole, mais aussi au resserrement des taux directeurs des banques centrales avec pour corollaire le renchérissement du crédit.

À ce contexte peu favorable, s'ajoute la montée des risques climatiques et contraintes environnementales qui induisent des charges supplémentaires, financières et procédurales, alourdissant les processus décisionnels et le poids des investissements.

Malgré ces difficultés, la commune doit continuer d'investir pour la continuité de ses services publics communaux et pour son développement.

Les investissements 2023 impliquent une maîtrise renforcée des dépenses de fonctionnement, principal poste de dépenses pour le maintien des services publics.

La commune doit intégrer dans ses charges de fonctionnement, les effets des réformes non budgétées concernant les ressources humaines - en année pleine - ce qui induit des marges de manœuvre très réduites sur les effectifs.

La municipalité fait le choix d'affronter cette situation sans augmenter la fiscalité locale (TFB – Taxe sur le foncier bâti, par la stricte maitrise des dépenses de fonctionnement et par une approche sélective des besoins en investissement.

Les principaux investissements cette année sont :

- la finalisation de la nouvelle salle polyvalente et des travaux d'aménagement de la mairie (projets initiés il y a quatre ans répondant à un besoin identifié des habitants de la commune et financés en partie par subvention),
- la réfection du Sentier du parc, en association avec Arpajon et Cœur d'Essonne,
- la transformation du restaurant scolaire de l'école Pasteur en self-service et l'installation de panneaux acoustiques (investissements nécessaires et pérénisables),
- La désartificialisation et la végétalisation du parvis de l'école maternelle et de l'Accueil de loisirs afin de réduire le phénomène d'ilot de chaleur.

LES RECETTES FISCALES

Cette année encore, le conseil municipal a voté un maintien des taux de taxe foncière au même niveau que l'année passée. Cependant, cet impôt est basé sur la valeur locative des biens immobiliers et il faut savoir que celle-ci est revalorisée chaque année par l'Etat.

Pour rappel c'est la « valeur locative cadastrale » du bien qui constitue la base servant de calcul à la taxe foncière. Cette valeur correspond environ à la moitié du revenu annuel que vous pourriez tirer de votre bien en cas de location (revenus des loyers hypothétiques, moins les charges). Il en découle donc une évolution mécanique du montant de votre taxe foncière.

	Bases	Taux	Produits
Taxe foncière (bâti)	7 023 000 €	34.15 %	2 398 355 €
Taxe foncière (non bâti)	34 700 €	79.44 %	27 566 €
Taxe d'habitation	228 489 €	14.39 %	32 880 €
		TOTAL	2 458 800 €

LES RECETTES ET DÉPENSES PRÉVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT POUR 2023

Recettes	
Atténuations de charges	50 700 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	576 050 €
Impôts et taxes	3 149 093 €
Dotations, subventions et participations	591 996 €
Autres produits de gestion courante	114 015 €
Produits financiers	4 €
Produits exceptionnels	500 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 505 €
Résultat reporté	111 282 €
Total	**4 596 144 €**

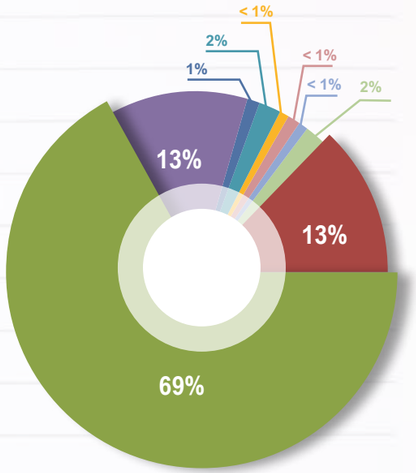

Dépenses	
Charges à caractère général	1 373 972 €
Charges de personnel et frais assimilés	2 505 595 €
Autres charges de gestion courante	208 241 €
Charges financières	74 409 €
Charges exceptionnelles	300 €
Dotations aux provisions et dépréciations	87 785 €
Virement à la section d'investissement	5 000 €
Amortissements	142 838 €
Atténuations de produits	198 003 €
Total	**4 596 144 €**

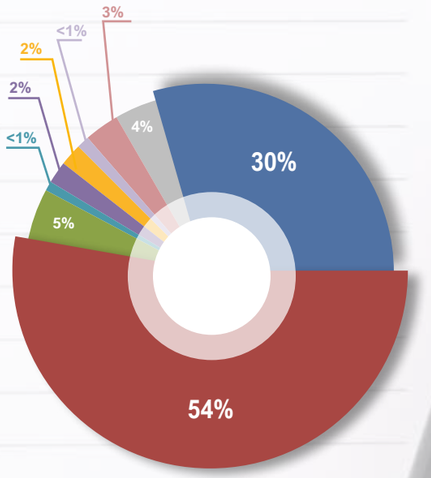

BUDGET **2023**

LES RECETTES ET DÉPENSES PRÉVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT POUR 2023

Recettes	
Excédent de fonctionnement	677 278 €
Amortissements	142 838 €
Opérations patrimoniales	324 €
Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)	24 393 €
Virement de la section de fonctionnement	5 000 €
FCTVA	35 000 €
Taxe d'aménagement	49 500 €
Subvention du Département	0 €
Subventions autres	0 €
Subvention de la Région	30 309 €
Excédent reporté	0 €
Produits de cessions	500 000 €
Emprunt	0 €
Total	**1 464 642 €**
Restes à Réaliser 2022	198 823 €
	1 663 465 €

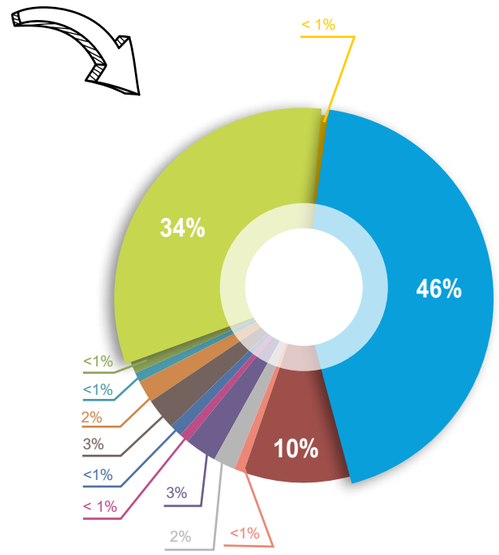

Dépenses	
Mairie et dépendances	169 250 €
Centre Technique Municipal	5 130 €
Gymnase	5 600 €
Groupes scolaires	68 564 €
Salles communales	41 406 €
Voirie et Sécurité	179 365 €
Cimetière	0 €
Centre Culturel	0 €
Remboursement du capital	219 721 €
Excédent d'investissement	367 523 €
Opérations d'ordre	2 829 €
Urbanisme (Modification du PLU)	40 000 €
Acquisition + Frais de notaire	55 500 €
Total	**1 154 887 €**
Restes à Réaliser 2022	508 578 €
	1 663 465 €

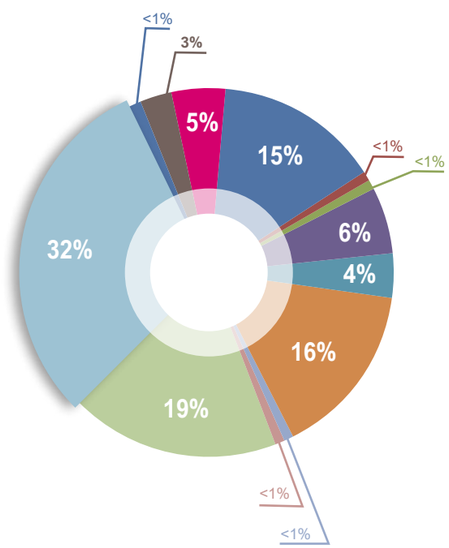

SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR LA COMMUNE AUX ASSOCIATIONS

1ères subventions votées le 30 mars 2023

	Subventions 2022	Subventions 2023
AMSL	7 800 €	7 800 €
Randonneurs cyclo norvillois	500 €	500 €
CNA section plongée	345 €	EN ATTENTE DE LA DEMANDE
ESRA	400 €	400 €
Athlétique club Arpajonnais	0 €	600 €
Racing Club de l'Arpajonnais	700 €	900 €
Fête des Châtaignes	5 000 €	4 000 €
Ballet Théâtre sur la Colline	2 500 €	EN COURS D'EXAMEN
Ensemble Saint Denis	250 €	250 €
Conservatoire Guy d'Arezzo	350 €	350 €
Medrassa du Désert	400 €	400 €
Jeunes Sapeurs-Pompiers	400 €	400 €
Parents d'élèves : - FCPE	150 €	150 €
PEEP de l'Arpajonnais	150 €	150 €
Art des arts	150 €	EN COURS D'EXAMEN
Original World Break	0 €	500 €
Comité des Fêtes	0 €	3 000 €
	19 095 €	**19 400 €**
Association culturelle Louis Pasteur	5 676 €	5 676 €
Coop. scolaire La Galanderie	1 520 €	1 680 €
Total écoles	**7 196 €**	**7 356 €**
CCAS	86 988 €	35 000 €
Service Jeunesse	13 012 €	15 000 €
Caisse des écoles	4 025 €	2 000 €
TOTAL GENERAL	**130 316 €**	**78 756€**

Les trois demandes restantes ont été votées le 20 juin.

SANTÉ

LA MUTUELLE COMMUNALE DE LA NORVILLE

La ville de La Norville a lancé une mutuelle communale en partenariat avec NUOMA. Une réunion publique de présentation a eu lieu le 21 mars dernier à laquelle ont assisté de nombreux Norvillois.

L'objectif de ce partenariat est de proposer une offre de qualité pour les Norvillois qui le souhaitent, afin d'améliorer l'accès aux soins pour tous à travers un service de proximité qui s'adresse à tous les publics.

La mutuelle communale de La Norville propose plusieurs formules de complémentaire santé, pour compléter la prise en charge de la Sécurité sociale. Elle est destinée à optimiser les remboursements des soins et des frais médicaux des habitants d'une même commune. Chaque habitant peut bénéficier d'une mutuelle adaptée à ses besoins et son budget, à un tarif préférentiel.

L'effet de groupe et le volume du contrat dans lequel s'inscrit cette mutuelle communale assurent à chacun la possibilité de payer en fonction de son âge et des garanties qu'il souhaite. Par mois, les prix oscillent entre 21,58€ pour un jeune en premier niveau de garantie et 104,04€ pour la garantie la plus couvrante pour les plus âgés. Trois niveaux de garanties sont proposés.

Les cotisations n'augmentent plus en fonction de l'âge dès lors que l'âge de 66 ans est atteint.

Cette mesure de complémentaire santé s'adresse à tous, sans conditions. Vous avez déjà une mutuelle ? N'hésitez pas à faire la comparaison.

Vous pouvez prendre rendez-vous pour une demande de renseignement ou une adhésion à la mutuelle communale, des permanences ont lieu à la Maison des associations.

Pour plus d'informations :

Tél. 0805 037 110 appel non surtaxé (N° vert)

Mail : mutuelle-communale@nuoma-mutuelle.fr

BIEN-ÊTRE ET SPORT-SANTÉ À LA NORVILLE

Lutter contre l'accroissement de la sédentarité, l'inactivité physique et l'ensemble des pathologies chroniques qui y sont associées est un enjeu de santé publique au niveau national.

Depuis trois ans, l'objectif de La Norville sur ce plan est de (re)mettre les Norvillois en mouvement dans des lieux adaptés :

- bâtiments communaux ;
- Espaces ouverts.

Le sport-santé impose une dimension supplémentaire, celle de déployer des pratiques adaptées encadrées et de faire reconnaitre le rôle majeur des activités physiques et sportives pour la santé.

CR

ACTIONS CONCRÈTES

> La ville de la Norville est référencée « sport-santé » par l'hôpital et la maison sport-santé de Bligny ;

> Le projet sport-santé a été retenu par le département de l'Essonne en 2021 ;

> La prestation « sport-santé » promue par le département a été mise en œuvre par Laetitia Meier, enseignante à l'Éducation nationale, diplômée d'une licence STAPS APA-S (Activité Physique Adaptée et Santé) et d'une Licence STAPS Éducation motricité) ;

Dans ce cadre, la section de gymnastique de l'AMSL inscrite sur la plate-forme « Prescriforme » depuis septembre 2021, permet la prise en charge de 40 patients sédentaires et/ou atteints de diverses pathologies, cancer, maladies cardio-vasculaires, diabète, obésité, bronchopneumopathie chronique obstructive.

> La Commission sport et vie associative s'implique fortement dans la mise en œuvre d'une stratégie de bien-être et de sport-santé pour les habitants et ceci d'autant plus, que Madame le maire en plus d'être Vice Présidente à CDEA en charge de la santé et du sport exerce ses activités professionnelles à Santé publique France et est spécialisée dans le domaine sport-santé.

LES ATOUTS DE LA COMMUNE

> L'engagement des Norvillois dans la vie associative : la moitié d'entre eux est membre d'une association. 50% d'entre elles sont des associations sportives ;

> Plusieurs animateurs des associations norvilloises sont diplômés ou en cours de formation dans le domaine sport-santé ;

> Lors d'une consultation effectuée sur la commune en 2019, des offres en matière sport-santé sont apparues comme un besoin plébiscité par les Norvillois aussi bien chez les jeunes que chez les ainés.

PROCESSUS ENGAGÉ

Dans ce cadre, La Norville a mis en place, en fonction de ses moyens, un plan sport-santé ambitieux qui implique directement les acteurs du sport-santé, les associations intéressées, comme l'AMSL Gymnastique, des organismes associés comme l'UFOLEP et la CPAM ainsi que la médecine du sport et le département de l'Essonne.

L'ENJEU AUJOURD'HUI : LA PÉRENNITÉ DES ACTIONS SPORT-SANTÉ

Pour cela, il convient :

> d'inscrire durablement La Norville comme l'un des pôles de référence en matière de sport-santé dans l'Essonne. Cela signifie de prolonger les actions engagées de lutte contre la sédentarité sous réserve de ressources nouvelles et de crédits affectés ;

> d'assurer une constance de l'action de sensibilisation des associations locales à cette préoccupation ;

> en fonction des crédits disponibles et des subventions obtenues, d'assurer la maintenance et le renouvellement les équipements sportifs dédiés à la rééducation ;

> de poursuivre les coopérations avec les médecins généralistes et spécialistes ainsi qu'avec les professionnels de santé de proximité (ostéopathes, pharmaciens, infirmiers libéraux, diététiciens et psychologues) ;

> de s'inscrire dans les priorités des orientations départementales en matière de sport-santé ;

> de s'associer aux actions « sport-santé » de la communauté d'agglomération de Cœur d'Essonne.

CABINET MÉDICAL

En 2022, le Dr Lorenzo a souhaité prendre sa retraite et son interne était d'accord pour s'installer et reprendre la patientèle avec le Dr Sallée mais ni l'un ni l'autre ne souhaitaient faire l'acquisition des murs, propriété du Dr Lorenzo. La commune a donc décidé d'investir dans le rachat du cabinet médical afin d'assurer la continuité et la présence de médecins généralistes sur la commune.

Ce projet, d'un montant de 180 000 € inscrit au budget 2022, permettait de maintenir le cabinet et ses trois salles de consultation. Un ostéopathe, M. Chicheportiche s'est installé aux côtés des deux médecins. Malheureusement, le Dr Dulac profitant de la situation de désert médical que connait notre département a choisi d'aller exercer dans une autre commune, plus proche de son domicile, faisant ainsi fi de son engagement moral auprès de la commune. M. Chicheportiche exerce toujours son activité professionnelle dans le cabinet du chemin de la Garenne et nous mettons aujourd'hui tout en œuvre pour trouver un / des nouveau(x) médecin(s) prêt(s) à s'installer sur notre commune. Dans cette attente, nous avons pris contact avec la CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé) Cœur Essonne ainsi qu'avec la CPAM afin que les personnes les plus fragiles puissent être prises en charge.

Les personnes en ALD (affection longue durée) se retrouvant sans médecin traitant devraient recevoir prochainement un courrier de la CPAM dont vous trouverez un extrait ci-dessous :

"D'après les éléments d'information dont nous disposons, vous n'avez pas aujourd'hui de médecin traitant qui assure votre suivi. Nous souhaitons nous mobiliser avec l'ensemble de nos partenaires afin de pouvoir vous proposer le nom d'un médecin traitant. Vous n'avez aucune démarche à faire et il n'est pas nécessaire de nous rappeler. Nous vous contacterons dans les prochains mois pour vous informer des résultats de notre recherche, réalisée en concertation avec les médecins de votre territoire, leurs représentants et les autres professionnels de santé. La relation médecin-patient est une relation personnelle : vous restez libre de retenir la proposition de médecin traitant qui pourra vous être faite. Si vous l'acceptez, à l'occasion d'une prochaine consultation auprès de ce médecin vous devrez lui demander qu'il effectue la déclaration de choix de médecin traitant. Le médecin aura été informé au préalable de la proposition qui vous aura été faite "

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés régulièrement de l'évolution de la situation.

CELA S'EST PASSÉ À LA NORVILLE

10 FEV.

DICTÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Après une longue absence imposée par les contraintes sanitaires, la dictée Intergénérationnelle était de retour ! Une quinzaine de séniors ont studieusement affronté les classes de CM2 de mesdames Lopez et Petit. Danièle Jannot, qui a initié cette rencontre il y a maintenant de nombreuses années, a ramassé les copies qu'elle a très attentivement corrigées. Le 10 février, tout le monde s'est joyeusement retrouvé salle des mariages pour partager remise de prix et quelques douceurs. Nous remercions très chaleureusement Danièle qui nous a une fois encore régalés. Nous exprimons également notre gratitude à la librairie La Plume du Page pour ses conseils et sa générosité.

26 MARS

CRITÉRIUM DÉPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

Le 26 mars avait lieu le Critérium départemental de l'Essonne. Les Randonneurs Cyclos Norvillois, en collaboration avec le Comité départemental de cyclotourisme de l'Essonne, accueillaient différentes écoles françaises de vélo.
Les jeunes se sont affrontés sur différentes épreuves : orientation, mécanique, connaissances générales, maniabilité. La météo n'était pas des meilleures, mais cela ne les a pas arrêtés pour une belle journée de sport et de convivialité.

clic clac

18 MARS

LE VOYAGE À TOULOUSE DE LA CLASSE ESPACE DU COLLÈGE CAMUS

31 MARS

MÉDAILLE DU TRAVAIL

Recevoir la médaille du travail, c'est la reconnaissance de la Nation pour avoir contribué à l'effort et à la solidarité nationale. Le fruit de nombreuses années de travail utiles à la société que Madame le maire a souhaité mettre à l'honneur le 31 mars, accompagnée de membres de l'équipe municipale.

CÉRÉMONIE DU 19 MARS

Le 19 mars, devant le monument aux morts, s'est déroulée la cérémonie commémorant le 61e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Fabienne Leguicher, Maire de La Norville a présidé la cérémonie en présence des autorités civiles, des élus du Conseil municipal et du Conseil municipal des enfants, et des associations d'anciens combattants.

19 MARS

08 MAI

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Le 8 mai à 10h15 devant le monument aux morts, s'est déroulée la cérémonie de commémoration du 78ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. Cette commémoration a été présidée par Madame Fabienne Leguicher, Maire de La Norville, accompagnée des élu(e)s du Conseil municipal, du Conseil municipal des enfants, de M. Touzet, vice-président du Conseil départemental, du Major Arnaud, des autorités civiles et militaires, des associations d'anciens combattants, du Capitaine Mercier ainsi que des jeunes sapeurs-pompiers, des représentants de la sécurité civile et de Mme Labat Principale du collège Albert Camus. Cette cérémonie fut un moment de recueillement digne et respectueux, une matinée de commémoration pour la mémoire de nos soldats et pour ne jamais oublier.

CDEA

LES DIFFÉRENTS MODES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Cœur d'Essonne Agglomération gère l'accueil du jeune enfant pour les onze communes du sud du territoire dont la Norville fait partie.

Le guichet unique petite enfance est le point d'entrée des familles à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant. Il accompagne les familles et les oriente en fonction de leurs besoins.

Guichet unique – 22, bd Jean Jaurès à Arpajon – 01 84 63 02 12 – guichet.unique@coeuressonne.fr

Deux types de structures communautaires (gérées par l'Agglomération) accueillent les enfants à partir de 2 mois et demi et jusqu'à leur entrée à l'école :

- Les crèches collectives où les enfants sont accueillis par des équipes pluridisciplinaires du lundi au vendredi en accueil régulier ou occasionnel ;

- Les crèches familiales où des assistant(e)s maternel(le)s employé(e)s par l'agglomération accueillent les enfants à leur domicile. Les enfants et les assistant(e)s maternel(le)s vont régulièrement dans les locaux de la crèche familiale pour profiter des activités, d'un espace de rencontre entre enfants et de temps d'échanges avec l'équipe pluridisciplinaire de la crèche.

Les places pour ces structures font l'objet d'un passage en commission d'attribution. Une demande de pré-inscription doit-être enregistrée auprès du guichet unique et peut être effectuée au début du 4ème mois de grossesse. La commission d'attribution se réunit au printemps de chaque année et attribue les places disponibles pour la rentrée de septembre. La prochaine commission d'attribution aura lieu au printemps 2024.

La commission d'attribution des places en crèche examine l'ensemble des dossiers complets au regard de différents critères : disponibilité dans les structures, âge de l'enfant, besoin d'accueil, situation sociale, familiale et professionnelle de la famille, date d'enregistrement de la demande.

La participation financière des familles est fixée par un barème de la Caisse nationale d'allocation familiale (CNAF).

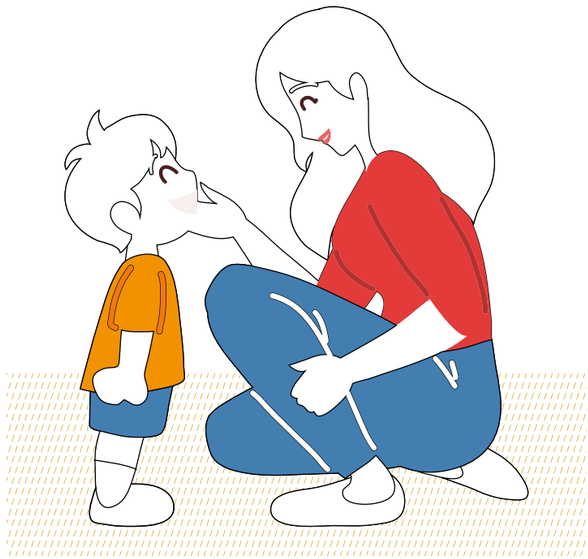

D'AUTRES MODES D'ACCUEILS SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE :

> **Les crèches parentales associatives financées en partie par Cœur d'Essonne Agglomération**
Le parent participe au fonctionnement de la crèche par le biais de temps de permanences ;
> **Les crèches privées ;**
> **Les assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s.**

Après le suivi d'une formation obligatoire organisée par la PMI et l'étude de la demande (visite à domicile…) La PMI délivre un agrément pour une durée de cinq ans, renouvelable.
Le nombre d'enfants accueillis dépend de différents critères établis par la PMI dont notamment la taille du logement. L'assistant(e) maternel(le) indépendant(e) est directement employé(e) par la famille qui établit un contrat de travail et assure sa rémunération.

Les assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s peuvent bénéficier d'un accueil au sein des Relais Petite Enfance de Cœur d'Essonne Agglomération

QUEL EST LE RÔLE DES RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) ?

Les RPE ont été créés pour accompagner les familles et les assistant(e)s maternel(le)s autour de l'accueil du jeune enfant. Ils sont des points d'information de proximité et leurs missions s'articulent autour du conseil, de l'échange et de la rencontre.

Les RPE peuvent entre autre renseigner les parents sur les modalités de recrutement ; informer les assistant(e)s maternel(le)s sur leurs droits, leurs obligations ; les soutenir dans leurs pratiques professionnelles ; organiser des activités d'éveil auxquelles les assistant(e)s maternel(le)s peuvent participer avec les enfants qui leur sont confiés…

RELAIS PETITE ENFANCE ARPAJON/LA NORVILLE
Parking Duhamel à Arpajon
01 64 90 89 77 - rpe.arpajon@coeuressonne.fr

TÉMOIGNAGE D'UNE ASSISTANTE MATERNELLE

Nous avons rencontré une assistante maternelle pour en savoir davantage sur ce métier.

Teresa est assistante maternelle depuis 18 ans et garde des enfants à son domicile. Elle dispose aujourd'hui d'un agrément pour quatre enfants. C'est une puéricultrice de la PMI de Brétigny qui a la charge d'assurer les visites pour accorder et ou renouveler les agréments. Un contrat est fait avec chaque parent. S'agissant du logement, il est demandé à l'assistante maternelle d'adapter son logement ce qui nécessite d'effectuer des modifications, notamment l'installation de barrières aux escaliers et aux portes de chambres, d'adapter le mobilier, d'éviter les nappes, etc. Teresa juge que les demandes sont nombreuses et contraignantes ce qui peut décourager les potentiels nouveaux candidats(tes). Les RPE permettent aux assistant(e)s maternel(le)s de se retrouver une fois par semaine avec une puéricultrice. Teresa indique que la concernant, les visites au RPE sont compliquées car elle doit se déplacer avec les quatre petits. Certain(e)s assistant(e)s maternel(le)s font le choix de se regrouper pour la location d'un espace, proche de leur domicile, ce qui leur permet de se rencontrer plus facilement entre collègues.

Nous avons demandé à Teresa ce qui l'avait motivée à choisir ce métier. Après avoir exercé une profession qui la tenait éloignée de son domicile, elle indique avoir eu besoin de davantage de temps à consacrer à ses enfants. Elle apprécie énormément sa relation avec les enfants qui lui sont confiés. C'est parfois un peu compliqué avec certains parents mais elle ne voudrait en rien changer de métier. Teresa garde des liens avec nombre d'enfants dont elle a eu la garde. Au terme du contrat ou en cas de résiliation anticipée, Teresa dit ne pas avoir de difficulté à trouver un nouveau contrat. En effet, les demandes sont nombreuses et Teresa est répertoriée sur le site des Allocations familiales et sur la liste des RPE. Des formations sont possibles mais compliquées vis-à-vis des parents qui doivent trouver un mode alternatif de garde. Nous nous informons également sur les visites médicales, sont-elles obligatoires et régulières ? Pas de visite médicale obligatoire. La seule exigence au moment du renouvellement de l'agrément, la fourniture d'un certificat précisant que les vaccins sont à jour.

Nous quittons Teresa qui nous confirme qu'après 18 ans de pratique, elle apprécie toujours autant ce magnifique métier. Un grand merci à Teresa pour son accueil.

SALLE ROSA BONHEUR

Mardi 9 mai dernier, en présence de M. Raymond Hugonet - Sénateur de l'Essonne, M. Alexander Grimaud - Sous-préfet, Mme Dominique Bougraud et M. Alexandre Touzet - vices-présidents du Conseil départemental, Madame le Maire, Fabienne Leguicher, entourée de son équipe municipale, inaugurait la salle polyvalente « Rosa Bonheur ».

location de LA SALLE ROSA BONHEUR

Avec une salle de réception d'une superficie de 170 m² et une capacité d'accueil de 100 personnes, la salle Rosa Bonheur est destinée à accueillir des **évènements privés** (mariage, anniversaire, fête de famille, entre amis…) et **professionnels** (réunions, séminaires, formations…).

La salle Rosa Bonheur comprend également une cuisine équipée (étuve électrique, frigo et lave-vaisselle), un emplacement « bar », des terrasses, un espace vert privatif, un vidéoprojecteur et son écran ainsi qu'un système de sonorisation (micro, lecteur CD, Bluetooth, enceintes).

COMMENT RÉSERVER ?

Si vous souhaitez louer la salle Rosa Bonheur, merci de compléter le formulaire de demande de réservation disponible sur le site internet de la mairie (rubrique Infos pratiques > Salles municipales) et déposez-le en mairie ou par mail : vieassociative@lanorville91.fr.

AUCUNE RÉSERVATION NE SERA PRISE PAR TÉLÉPHONE.

tarifs de location POUR LES PARTICULIERS, ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES

	NORVILLOIS	EXTÉRIEURS
FORFAIT WEEK-END (DU VENDREDI 14H AU LUNDI 9H)	**650€**	**1 000€**
TARIFS SEMAINE (VALABLE UNIQUEMENT DU LUNDI AU JEUDI)		
DE 0 À 3H	**80€**	**110€**
DEMI-JOURNÉE (8H À 12H OU DE 10H À 14H OU DE 14H À 18H)	**120€**	**160€**
JOURNÉE (DE 8H À 18H)	**200€**	**260€**
1 JOURNÉE + 1 SOIRÉE (DE 8H À 8H LE LENDEMAIN)	**400€**	**550€**
SUPPLÉMENTS FÊTES DE FIN D'ANNÉE	**+ 100€**	**+ 100€**

QUI ÉTAIT ROSA BONHEUR ?

Marie-Rosalie Bonheur dite Rosa Bonheur (1822 – 1899) est une peintre et sculptrice française spécialisée dans les représentations animalières. Engagée pour la reconnaissance des animaux dans leur singularité, elle a placé le monde vivant au cœur de son travail et de son existence.

Considérée comme une icône de l'émancipation des femmes, Rosa Bonheur a su s'imposer aussi bien en tant que femme libre que comme artiste officiellement reconnue. En 1865, elle devient la première femme artiste à être faite Chevalier de la Légion d'Honneur. Elle est également la première artiste dans l'histoire de la peinture qui voit le marché de l'art spéculer sur ses tableaux de son vivant.

L'art et la personnalité de Rosa Bonheur font résonner de nombreuses questions sociétales plus que jamais d'actualité : la place des femmes dans l'art et la société, la cause animale et sa place dans la ruralité et l'écologie.

MERCI À NOS PARTENAIRES

> AUX CABINETS D'ARCHITECTURES
Figures de Paris et
Depeyre & Morand du Mérévillois.

> AVEC LE SOUTIEN FINANCIER :

Essonne TERRE D'AVENIRS

PRÉFET DE L'ESSONNE
Liberté Égalité Fraternité

> AUX ENTREPRISES :

SFRE d'Etampes pour la partie VRD, DESTAS et CREIB d'Itteville pour le gros œuvre, Gallopin d'Angerville pour la couverture et le bardage, Gobois du Malesherbois pour la charpente et la structure bois, Sud Métallerie de Dordives pour les menuiseries extérieurs, AGD à Milly-la-Forêt pour les menuiseries intérieurs et plâtreries plafonds, Feldis Leviaux à Vert-Saint-Denis pour la peinture et le flocage, DCR d'Evry-Courcouronnes pour le carrelage, Brunet de Saint-Jean-de-la-Ruelle pour le chauffage, la ventilation et la plomberie et Sodelec énergie d'Egly pour l'électricité.

Travaux de finitions du sas de la salle Pablo Picasso

Aménagement du second étage de la mairie

Transformation du vestiaire du gymnase en réserve

NOS SERVICES TECHNIQUES EN ACTION

Laure Debrie, secrétaire du Centre technique municipal

Travaux de débroussaillage des abords

DÉVELOPPEMENT DURABLE, MAIS QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le développement durable est la notion qui définit le besoin de transition et de changement dont ont besoin notre planète et ses habitants pour vivre dans un monde plus équitable, en bonne santé et en respectant l'environnement.

Le développement durable vient du rapprochement de deux mots, qui mis côte-à-côte définissent un modèle d'organisation de la société :

- Par développement on entend l'amélioration des performances (économiques, sociales…) d'une société.
- Le terme durable caractérise une chose qui tient dans la durée, qui est stable et résistante.
- C'est un mode d'organisation de la société pour répondre le plus efficacement possible aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. (Source internet Mta Terre)

Á l'échelle de La Norville, les élus municipaux, en lien avec les agents de tous les services, s'efforcent au quotidien d'axer les décisions et les méthodes de travail dans ce sens. En voici quelques exemples mis en place par la Commission municipale « Environnement, développement durable, développement économique et économie sociale et solidaire » (CEDESS) :

- **Éco pâturage**, depuis octobre 2020
- **Atelier des lutins, depuis octobre 2021 :** confection de décors de Noël, décoration de la salle Pablo Picasso pour les vœux du maire ; réalisations faites de récupération de matériaux, dons, achats en ressourceries… (entre 10 et 15 bénévoles)
- **Club des bricoleurs, depuis mars 2023 :** fabrication de mobiliers urbains (dans la mesure du possible avec un maximum de matériaux recyclés), de l'abri à moutons, de bancs (4 bénévoles) avec le soutien et en coopération avec l'équipe des Services techniques de la ville ; mais bien d'autres projets sont en attente
- **Repair Café depuis octobre 2021 :** à raison de quatre rendez-vous par an, l'équipe s'efforce de vous accueillir et de vous accompagner afin de redonner vie à vos objets ; réparation et entretien de cycles, tondeuses thermiques et outils de jardin, petit électroménager, couture, atelier « je fais moi-même », informatique (15 à 20 bénévoles).

Toutes ces actions sont coordonnées par l'adjointe en charge de cette commission municipale qui se compose de sept élus. Pour le moment, les actions sont gérées de façon autonome par les élus en lien avec les équipes de bénévoles.

D'autres actions sont menées directement par les services municipaux :

- la création d'un jardin au sein de l'Accueil de loisirs par l'équipe du Petit Prince ;
- les journées et les événements portés par le Conseil municipal des enfants dans le cadre de « Essonne verte Essonne propre » (ramassage des déchets, fabrication d'hôtels à insectes, d'un composteur pour le jardin de la médiathèque) ;
- la végétalisation de différents espaces libres, en adaptant le type d'arbustes ou de plantes, à la nature des sols…

Naturellement, l'action des élus ne fait que compléter les démarches individuelles des Norvillois, menées par les jeunes, la société civile, les écoles, le secteur privé, afin de créer un mouvement irréversible faisant avancer le développement durable.

OPÉRATION TREMPLIN JEUNE CITOYEN

Porté par le Conseil départemental de l'Essonne, le tremplin jeune citoyen évolue et s'élargit aux 12-25 ans.
Le Service jeunesse de La Norville est le relai de ce dispositif qui valorise l'engagement des jeunes.

POUR LES JEUNES
de 15 à 17 ans

Les jeunes ont la possibilité de réaliser un engagement de 20 heures :
> au sein d'une même structure : association, collectivité, entreprise ESS (économie sociale et solidaire), établissement médico-social.
> au sein de structures différentes :
- 10h maximum dans un Conseil de vie lycéens, un Conseil de vie sociale ou une instance participative communale,
- 10h dans une association, une collectivité essonnienne, une entreprise ESS ou un établissement médico-social.

Cet engagement donne droit à une aide financière de 200 € permettant de financer une formation, des frais liés à un stage obligatoire, une carte Navigo, une adhésion à un club sportif…

POUR LES JEUNES
de 18 à 25 ans

Les jeunes ont la possibilité de réaliser un engagement de 40 heures :
> au sein d'une même structure : association, collectivité, entreprise ESS, établissement médico-social.
> au sein de structures différentes :
- 20h maximum dans un Conseil de vie sociale ou une instance participative communale,
- 20h dans une association, une collectivité essonnienne, une entreprise ESS ou un établissement médico-social.

Cet engagement donne droit à une aide financière de 400 € permettant de financer une partie du permis de conduire, des frais d'inscription dans un établissement scolaire, une aide au loyer logement étudiant…

Si le jeune devient président d'une association, il pourra bénéficier de 400 € supplémentaires.

Plusieurs missions seront proposées sur la commune.

Contact : service jeunesse – jeunesse@lanorville91.fr, 01 60 81 99 83 ou 01 69 26 19 00.

FÉDÉRATION DES PARENTS D'ÉLÈVES de l'enseignement public (PEEP)

La PEEP de l'Arpajonnais mène des actions pour récolter des fonds afin d'effectuer des dons aux différents établissements scolaires ainsi que pour participer à l'animation de la vie locale.

Assemblée générale et Bureau 2023
L'Assemblée générale de la PEEP de l'Arpajonnais s'est tenue le 20 janvier dernier. Le Bureau est désormais constitué de : Présidente Nedjma Llavador, Vice-présidente Aviva Tsapline, Trésorier Joël Teixeira Dias, Secrétaire Ingrid Bienaimé, Secrétaires Adjointes - Solène Labourasse et Delphine Villedieu.

Braderie « Vide ta chambre ! »
La braderie "Vide ta chambre !" du 19 mars a été un franc succès et a permis de subventionner les coopératives scolaires des écoles maternelle et élémentaire de La Norville à hauteur de 240 € chacune.

Chasse aux œufs
Le lapin de Pâques nous a donné rendez-vous le 16 avril dernier pour la traditionnelle chasse aux œufs dans le parc de la mairie. Plus de 180 enfants ont participé à cet évènement et sont repartis avec leur butin en chocolat.

Le Grand Prix du Jeune Lecteur
La PEEP a organisé la 39ème édition de son Grand Prix des Jeunes Lecteurs. Quatre lauréats de l'école élémentaire Pasteur ont été récompensés en mai par la PEEP départementale. Les parents PEEP de l'Arpajonnais, en collaboration avec les enseignants concernés, organiseront un goûter à la fin de l'année scolaire et récompenseront chaque participant avec un livre.

Concours « Recyclons, Recyclez ! »
Le concours « Recyclons, Recyclez ! » pour les écoles maternelle et élémentaire de La Norville a eu lieu jusqu'au 11 juin. Le thème retenu pour cette année était « La mer ». Les enfants ont encore brillé de créativité et recevront leurs récompenses et diplômes le jour de la Fête des écoles.

Nous contacter, nous rejoindre !
Si vous souhaitez faire partie de l'équipe ou vous informer, nous serons heureux de vous renseigner. Rien de plus simple, contactez-nous par mail à peep.lanorville@gmail.com

FÉDÉRATION DES CONSEILS de parents d'élèves (FCPE)

SCAN ME

L'année scolaire 2022-2023 touche à sa fin mais il reste encore quelques actions à mener d'ici début juillet.

En priorité, en tant qu'association de parents d'élèves, le conseil local de la FCPE La Norville représente les parents lors des conseils d'école : en collaboration avec la PEEP de l'Arpajonnais, une réunion préparatoire aux derniers conseils d'école de la maternelle la Galanderie et de l'école élémentaire Pasteur a eu lieu le 22 mai dernier. Ce fut l'occasion d'échanger avec les parents et de faire connaître les actions des parents d'élèves.

Prévue le 1er juillet, la Fête des écoles sera l'occasion de retrouver des moments de partage. Le conseil local de la FCPE sera présent aux côtés des enseignants notamment lors des spectacles organisés par les écoles ou pour aider la caisse des écoles à organiser et encadrer la journée festive tant attendue par nos enfants.

Nous allons par ailleurs, comme chaque année, organiser un concours de dessin et remettrons les prix aux participants lors de la Fête des écoles.

Le conseil local de la FCPE de la Norville est une équipe dynamique volontaire et soudée, à votre écoute. Nous recherchons toujours de nouveaux parents pour faire vivre notre association et toujours être aux côtés des enfants pour favoriser leur épanouissement à l'école. Nous serons présents à la rentrée 2023-2024 : n'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations. (fcpe.lanorville91290@gmail.com)

Côté dynamisme, la FCPE a cette année encore organisé des événements comme la Boum, le 28 janvier sur le thème du « tour du monde » pour les enfants du CE2 à la 6ème ou pour les plus petits de la maternelle au CE1, le 1er avril, un spectacle de magie suivi d'un gouter et de quelques jeux. Ces évènements sont très attendus des enfants qui sont repartis, au bout de quelques heures avec des étoiles et des souvenirs plein les yeux.

LES MERCREDIS AU « PETIT PRINCE »

LES PETITS LOUPS se sont lancés dans la construction d'abris pour les animaux et les insectes. Après avoir bien observé la faune qui grandit dans le bois de la Garenne, les petits loups se sont retroussés les manches et ont confectionné des maisons pour les coccinelles, les oiseaux et même les écureuils. Espérons que ces animaux posent bientôt leurs valises pour la plus grande joie des enfants !

LES SMARTIZS : Le printemps a fait son grand retour et les Smartizs ont fêté ça.

LES GNOCCHIS ont voyagé à travers le temps. En véritables explorateurs, ils ont découvert la vie des dinosaures, le monde mystérieux des Égyptiens, la vie de célèbres gaulois, les secrets du Moyen Âge, le « nouveau monde » de Christophe Colomb et la conquête de l'Espace…. Que de belles aventures !

En totale connexion avec « mère nature », les enfants ont renoué avec le grand air. Au programme : visite d'une ferme pédagogique, collecte de feuilles pour fabrication d'herbiers, plantation au potager du Petit Prince… ils ont adoré :

LES WAITIKAS ont appris à prendre soin d'eux. Massage et détente en collaboration avec l'institut Mary Cohr de La Norville, ateliers autour de l'équilibre alimentaire, balade en plein air et marche nordique dispensée par Mme Meier ont permis à chacun d'entre eux d'acquérir les bases du vieux dicton « un esprit sain dans un corps sain » !!

GRAND RETOUR DES SOIRÉES FAMILIALES : SOIRÉE CASINO AU PETIT PRINCE ET JEUX DE SOCIÉTÉ AU SERVICE JEUNESSE

L'INTERVENTION KAPPLA ORGANISÉE PAR LES ENSEIGNANTES DE L'ÉCOLE MATERNELLE, LE 31 MARS

PÉRISCOLAIRE

LE DISPOSITIF AMI LANGUES

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'amélioration des compétences des enfants en langues étrangères est une priorité nationale. Chaque enfant scolarisé doit être capable de communiquer dans au moins deux langues vivantes étrangères à la fin de l'enseignement secondaire. Le chemin est encore long et semé d'embuches….

Soucieux de contribuer à la réussite éducative des enfants norvillois, le Service enfance jeunesse souhaite contribuer à l'amélioration des apprentissages linguistiques. L'objectif recherché étant de proposer des activités culturelles, artistiques et sportives en langues étrangères au sein des accueils périscolaires. Notre champ d'intervention est exclusivement oral et nos activités se veulent ludiques, créatives et coopératives.

Les ressources pédagogiques des animateurs sont étendues (jeux, chansons, ateliers). En concertation avec le corps enseignant, la langue abordée sera l'Anglais.

DO YOU SPEAK ENGLISH?

Ainsi, au sein des accueils périscolaires et depuis mars 2023, les animateurs proposent :

- Jeux traditionnels : consignes en langues étrangères et /ou adaptés (exemple : béret couleur/chiffre)
- Des échanges informels autour de mots usuels,
- Des lectures contées en anglais, à l'école Pasteur,
- Des animations autour du potager : fruits, légumes, couleurs, produits issus de la ferme, les animaux à l'école La Galanderie,
- La création d'un logo labélisé « AMI LANGUES »
- La participation à la grande journée « AMI LANGUES » à Chamarande, le 31 mai.

See you soon !

©N. Guillemot

***Antoine Cadou** - régisseur général, **Bénédicte Guichardon** - metteuse en scène et intervenante pour les ateliers, **Christine Moreau** - musicienne et créatrice sonore, **Damien Saugeon**, comédien et intervenant pour les ateliers, **Daniel Collados** - comédien, **Laurette Tessier** - comédienne, **Marie-Pascale Grenier** - comédienne, **Morgane Lory** - dramaturge, **Nathan Chouchana** - comédien, **Nicolas Guillemot,** comédien, photographe et intervenant pour les ateliers, **Odile Stemmelin** - scénographe, plasticienne et intervenante pour les ateliers.*

La compagnie de théâtre jeune public « Le bel après-minuit » est en résidence artistique dès 2023, pour trois années dans les villes de La Norville, Saint-Germain-lès-Arpajon et Arpajon.

QU'EST-CE QU'UNE RÉSIDENCE ARTISTIQUE ?

C'est une compagnie accueillie auprès d'un lieu culturel pour un projet qui va au-delà de la seule diffusion d'un spectacle.
Grâce aux moyens financiers et matériels mis à disposition par les trois communes et leurs partenaires – (la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France du ministère de la Culture et le Département de l'Essonne) la compagnie accueillie propose, en concertation avec les services culturels, différentes activités qui visent à rencontrer les habitants du territoire.

PROGRAMME DE LA RÉSIDENCE À LA NORVILLE

En 2023 à La Norville, la compagnie « Le bel après-minuit » et le Service culturel organisent les actions suivantes, en partenariat avec les services municipaux :

> Á l'Accueil de loisirs Le Petit Prince : présentation du spectacle *La petite Ombre de Tom* pour les enfants de 3 à 5 ans mercredi 10 mai et organisation d'ateliers d'arts plastiques autour de l'ombre mercredi 3 mai ;
> Au local des jeunes, avec le Service jeunesse : présentation du spectacle *En aparté* samedi 24 juin et organisation d'un atelier à l'issue de la représentation ;
> Á la salle Pablo Picasso : présentation du spectacle *En aparté* mercredi 11 octobre, avec le CCAS ;
> Á la salle Pablo Picasso : présentation du huitième et nouveau spectacle de la compagnie : *Sous le plancher* pour une représentation tout public dimanche 26 novembre et une représentation scolaire pour les élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire.

Des ateliers pour les scolaires et un atelier famille autour du « cabinet de curiosités » seront organisés.

D'autres projets réjouissants autour de la transmission, de l'intergénérationnel et du fil seront à découvrir au cours de la saison culturelle 2023-2024 !

PRÉSENTATION DE LA COMPAGNIE « LE BEL APRÈS-MINUIT » :

Fondée en 2002, la compagnie « Le bel après-minuit » est dirigée par la metteuse en scène Bénédicte Guichardon. Tout en s'adressant d'abord aux enfants, ses spectacles visent plus largement à rassembler les publics autour de sujets dont la portée est universelle : la peur, l'amitié, le regard des autres, la curiosité, la transmission, l'intergénérationnel… La compagnie utilise différentes techniques théâtrales pour créer des images poétiques autour de ces sujets : le théâtre d'objets, le théâtre d'ombres, la vidéo, le film d'animation, le théâtre de récit. La compagnie est conventionnée par la DRAC Île-de-France, la Région Île de-France et le Département du Val-de-Marne.

« Quelle chance de poser nos valises pendant trois ans sur les villes de La Norville, Arpajon et Saint-Germain-lès-Arpajon ! Je me réjouis de ces nombreuses rencontres avec vous, si enrichissantes pour nos métiers et pour explorer ensemble » a confié Bénédicte Guichardon, metteuse en scène.

MÉDIATHÈQUE LE MARQUE-P@GE

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Mardi et vendredi
9h30-12h30

Mercredi et samedi
9h30-12h30 / 14h-16h

Fermeture du 1er au 15 août inclus.

Spectacle en création :
« Naissance d'une petite âme »,

Compagnie des Epices
Mercredi 19 juillet à 10h
Salle Pablo Picasso
De 6 mois à 5 ans

« Au fond de chaque être humain est une petite âme, avec une flamme secrète qui frémit, qui chatouille en dedans, qui peut rayonner pourvu qu'on lui ouvre les portes. »

La *Compagnie des Épices* s'installera quelques jours entre le 10 et le 21 juillet à la salle Pablo Picasso afin de finaliser la création de son nouveau spectacle « Naissance d'une petite âme ».

Alliant conte, mouvement et manipulation de masques, ce spectacle dédié aux tout-petits explore le thème de l'éveil des émotions au contact du monde et d'autrui. Sur scène, la conteuse Florence Desnouveaux et la comédienne Olivia Machon nous emmènent à la recherche de la petite âme qui résonne en chacun de nous.

Amorcée depuis plusieurs mois, la création du spectacle est bientôt terminée. Sa présentation au public permettra non seulement de partager un beau moment mais aussi de recueillir les premiers retours des spectateurs et de peaufiner le travail.

C'est pourquoi, les artistes vous convient avec plaisir le mercredi 19 juillet à 10h à la Salle Pablo Picasso.

Gratuit – Sur Inscription :
mediatheque@lanorville91.fr

Acquisition de nouveaux DVD

De nouveaux DVD ont récemment été achetés. Passer nous voir à la médiathèque ou réservez les titres qui vous intéressent sur le site de l'agglomération Cœur Essonne : mediatheque.coeuressonne.fr

A découvrir également les nouvelles acquisitions de bandes dessinées...

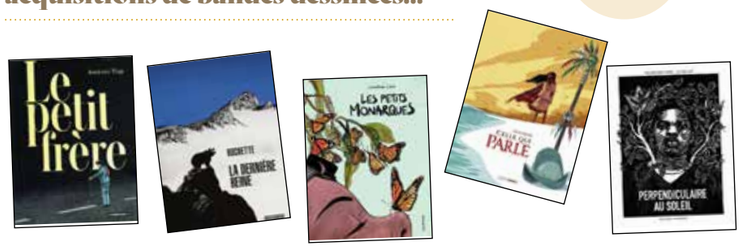

Et jeunesse

Pour accompagner votre été, faites le plein de romans :

Les 50 ans DE L'AMSL

L'Association municipale des sports et des loisirs, l'AMSL, vit le jour en juillet 1973 avec trois activités (Danse classique, Judo et Tennis) et 110 adhérents la première année.

Depuis sa création l'AMSL a témoigné d'une constance et d'une fidélité de ses acteurs, présidents et membres de bureaux qui ont exercé leurs activités avec dévouement au seul bénéfice de leurs sections respectives.

En un temps où le « chacun pour soi » semble devenir une valeur dominante, l'implication citoyenne des acteurs de l'AMSL est un facteur incontestable de lien social dans notre ville. Notre association permet de développer les compétences individuelles autour de beaux projets collectifs dans les domaines sportifs et culturels.

Robert Paugam fut le premier président à initier ce processus et ce pendant 13 années au cours desquelles l'association ne cessa de se développer pour atteindre 730 adhérents, répartis dans 11 sections.

Puis Nicole Baude succéda à Robert et poursuivit cette œuvre durant 5 ans.

Lorsque Michel Pernel prit les commandes des 17 sections en mars 1991, il ne savait probablement pas qu'il y resterait jusqu'en 2003 !

Ce fut ensuite Didier Saint Jalmes qui lui succéda pendant 6 ans.

Et c'est fin 2009 que l'AMSL, telle une jolie sirène, m'a attiré dans ses filets et ne m'a plus lâché jusqu'à ce jour.

Le résultat est parlant, aujourd'hui l'AMSL compte 18 sections, 22 activités, 1300 adhérents, plus de 100 bénévoles et 22 professeurs.

Que chacune et chacun d'entre vous soit remercié pour sa participation à la construction de cet édifice commun que représente l'AMSL, témoignant ainsi d'une volonté sincère de faire vivre toutes ces sections répondant aux aspirations des Norvillois, des plus jeunes à nos ainés.

Patrick Gressier
Président de l'AMSL

Patrick Gressier

Alexis Isar

Fabienne Leguicher

Alexandre Touzet remet la médaille du département à Liliane Vallet pour son implication de si longue date à l'AMSL

Liliane Vallet

Par une merveilleuse journée ensoleillée

Sourire et déambulation

AMSL
ARTISANAT LOISIRS

Des fleurs en ce début de printemps ! Encore de jolies compositions créées lors des ateliers floraux toujours autant appréciés et animés par Agnès avec toujours autant de talent.

De plus en plus d'intérêt pour les autres ateliers également, et c'est toujours avec autant de bonne humeur que nous nous retrouvons chaque après-midi de la semaine (sauf le vendredi) pour partager nos idées de création autour de la poterie, de la peinture sur porcelaine, du vitrail, de la couture et du tricot.

AMSL
CERCLE GÉNÉALOGIQUE NORVILLOIS

Il vous suit partout, de votre naissance à votre mort.

Long, expressif, court, composé, transmis de générations en générations… mais qu'est-ce donc ?

VOTRE NOM

Nous avons la chance, en France, de trouver nos racines grâce à lui et même si son orthographe varie un peu avec les siècles, nous arrivons à construire notre histoire familiale.

Il n'en est pas de même dans certains pays où l'Histoire a banni les patronymes.

En Mongolie, par exemple, de 1921 à 1998, au moment de l'invasion russe, les mongols ne devaient conserver que leurs prénoms précédés de l'initiale du prénom de leur père.

Après des décennies et la disparition des grands-parents, parents, oncles, tantes, les noms furent oubliés.

Cette mesure a détruit les liens familiaux et augmenté le nombre de maladies génétiques liées à des mariages consanguins.

En 1998, la nouvelle démocratie a entrepris un travail de reconstitution quelquefois voué à l'échec du fait que les anciens patronymes ne répondaient pas aux attentes des familles qui refusaient de porter un nom anachronique ou ridicule (Doloon Sogtuugiiklan : famille des 7 voleurs ou Boosniikhon : famille des poux).

Un autre exemple fut celui des Africains, déplacés de leur continent pour servir d'esclaves aux Nord-américains.

En 1848, au moment de l'abolition de l'esclavage, certains esclaves des colonies françaises ont reçu, en échange de leur liberté, un nom de famille injurieux que portent encore leurs descendants actuels (Crétinoir, Trouabal, Pasbeau, Vulgaire, Macabre).

En conclusion, nous ne nous posons pas la question de la transmission de notre patronyme mais dans certaines circonstances celle-ci peut poser problème.

AMSL JUDO

Rencontre amicale et sportive La Norville – Saulx-les-Chartreux – Fresnes. Journée ensoleillée pour compétition bien remplie. Depuis fort longtemps (2019 !), le club de La Norville n'avait pas accueilli ses chers voisins de Fresnes et de Saulx-les-Chartreux avec une affluence record toutes catégories confondues (79 participants contre 62 l'an passé).
Nos petits judokas étaient fins prêts à en découdre, tous clubs mélangés dans la joie et la bonne humeur.
L'événement s'est déroulé sans aucun accroc pour le bonheur des supporters et des judokas.
A refaire très vite, l'année prochaine, on se donne rendez-vous à Saulx !

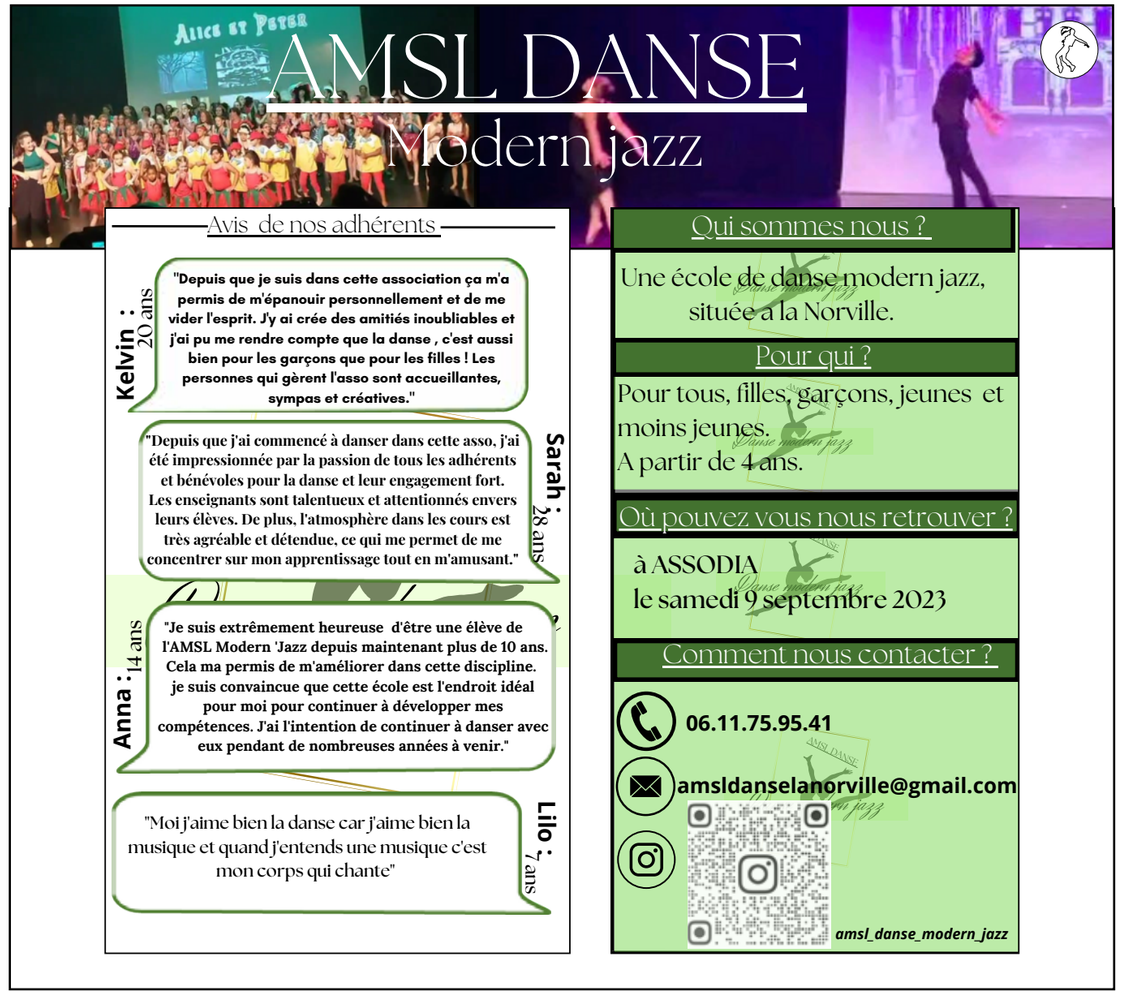

AMSL DESSIN

Merci !
Notre professeur, Frédérique, ainsi que le Bureau de l'AMSL Dessin remercient vivement Mme Clarelle Domarin pour son investissement, son travail ainsi que ses interventions de qualité afin que la salle de dessin soit toujours prête pour ses utilisateurs. Nous lui souhaitons une belle nouvelle aventure et de beaux projets.

Exposition Dessin
Les 10 et 11 juin derniers, s'est tenue l'exposition annuelle de la section Dessin, au gymnase de La Norville. Les travaux de l'année de nos adhérents, petits et grands, y ont été mis en valeur. Les œuvres y ont été admirées par bon nombre de visiteurs. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

50 ans de l'AMSL
Le dimanche 4 juin, la section Dessin a participé à l'anniversaire des 50 ans de l'AMSL à La Norville. Toute la journée, nous avons proposé un atelier ludique permettant aux visiteurs de participer à la création d'une œuvre spécialement conçue pour l'événement. Toutes les générations se sont côtoyées et l'atelier a été un vrai succès !

LE BTC

Si vous voulez rejoindre la belle et grande famille du Ballet Théâtre sur la Colline pour la saison prochaine je vous invite à vous pré-inscrire sur sur notre site : Lebtc.fr
Nous vous attendons nombreux pour la prochaine saison !

Le bureau du BTC

AMSL PHOTO

Le club photo de La Norville a organisé son exposition en invitant les clubs de l'Essonne sur le thème "de profil"

Nous avons reçu 13 clubs : 80 auteurs différents, 52 photos noir et blanc et 124 photos couleur.
Le public (une centaine de personnes durant le weekend) était invité à voter. Les heureux gagnants ont reçu des bons d'achat de " Espace-temps" à Égly ainsi que des livres sur la photo.

En noir & blanc :

Prix du jury : Évelyne Noailles de Ballainvilliers

1er prix public : Mireille Dubos de Champlan (voir photo)

2ème prix du public : Himilaya Caracena de la focale 91, Villiers-sur-Orge

3ème prix du public : Edith Auble de la MJC de Sainte-Geneviève-des-bois

En couleur :

Prix du jury : Arnaud d'Oliveira du club d'Athis-Mons, Imathis

1er prix public : Patrick Gallet de Saclay visions (voir photo)

2ème prix du public : Tatiana Parelgritz de la focale 91, Villiers-sur-Orge

3ème prix du public : Michel Chauvin de l'instant photo de Juvisy

site internet du club : amsl-clubphoto.jimdo.com
instagram : clubphotolanorville

AMSL RANDONNEURS NORVILLOIS

Pour cette fin de saison, le traditionnel séjour de randonnée du mois de mai s'est déroulé dans le Lubéron.
Puis, lors de la célébration des 50 ans de l'AMSL, la section a proposé une balade dans les sentes de notre commune.

RCN 91

Ce premier semestre 2023 fut très actif pour les Randonneurs Cyclos Norvillois.

Avec comme première participation à la sécurisation des courses du « Championnat départemental de cross à La Norville », le dimanche 15 janvier. Un évènement très agréable, mais demandant de nombreuses ressources.

Le dimanche 26 mars, organisation du Critérium départemental Jeunes, en collaboration avec le CODEP91. Cet événement qui avait lieu au gymnase de La Norville a regroupé une vingtaine de bénévoles, ainsi que 13 jeunes de 11 à 17 ans, des différentes écoles de vélos de l'Essonne : Linas-Monthléry, Montgeron, Saulx-les-Chartreux.

Une participation au Repair Café du 1er avril, et ce n'est pas un poisson. Nos bénévoles ont toujours l'occasion de découvrir de drôles de bicyclettes à dérouiller ☺ Mais on a hâte de participer à celui de début juillet.

Puis l'organisation de notre Randonnée VTT annuelle : LA91 – La Jean Coudeur seconde édition, le dimanche 28 mai, qui avait comme nouveau point de départ le gymnase de La Norville. Elle a permis d'accueillir de nombreux VTTistes amateurs qui prennent plaisir à rouler dans nos contrées. ☺

Et pour finir ce semestre, et remercier nos bénévoles de leur participation à ces différentes organisations, nous leur proposons un weekend du côté de Troyes avec une participation au Raid des Cadoles, le weekend des 24-25 juin.

Nous aurons l'occasion par la suite de vous retrouver au Forum des associations (ASSODIA) en septembre, et vous aurez ainsi l'opportunité de nous rejoindre, en commençant par un programme découverte adapté aux débutants. Alors n'hésitez pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir et vous faire découvrir notre activité.

Rendez-vous sur notre site internet : RCN91.FR
https://www.facebook.com/Randonneurs.Cyclos.Norvillois/
https://www.instagram.com/randonneurscyclosnorvillois/

LES RETRAITÉS DE LA NORVILLE

Trois sorties ont été effectuées et nous prévoyons une sortie sur les bords de la Seine en octobre prochain et un repas de fin d'année.

Les nouveaux adhérents sont les bienvenus.

Retrouvez-nous les lundi et jeudi, de 13h30 à 17h, au foyer-club (1, rue Pasteur 01 64 92 09 18 ou 06 11 38 13 38).

A bientôt parmi nous.

NAISSANCES

AYGÜN Erim
09 février 2023

LOPES OLIVEIRA DE JESUS
WONG Nélio Julio
13 février 2023

PANDIAN Diyan
26 février 2023

BOUGHATTAS Amiral
28 février 2023

SAFI Isshack
18 mars 2023

BUREAU Charlie Arthur Harry
20 avril 2023

LEBLANC Raphäel François Nicolas
02 mai 2023

VIANELLI Loïs René
03 mai 2023

GREMONT Oxana Phénicia Tya
12 mai 2023

LOPEZ Rose Anny-Noëlle Stéphanie
22 mai 2023

MARIAGES

PIPREL Louis François
& SPAETH Mathide Jocelyne Josiane
25 mars 2023

ADESANYA Emmanuel babatunde
& HASSAN Victoria
04 avril 2023

DÉCÈS

MEQUIO Anna Maria épouse IMBERT
30 janvier 2023

BOLNET René Marie Bernard
11 février 2023

VALBERT Guy Gérard
25 février 2023

SANNIER Béatrice
21 février 2023

OLIVEIRA BARBOSA Laura
17 mars 2023

DOCKWILLER René
23 décembre 2022

LECHELLE Gisèle Raymonde
18 mars 2023

DA SILVA MACHADO Américo
22 mars 2023

GOVI Sylvain Baptiste
13 avril 2023

BAUDE Philippe Marie
29 avril 2023

MERCI

« Très touchés par votre présence, témoignage de sympathie et d'affections que vous avez eu envers Monsieur René BOLNET, nous vous en remercions très sincèrement.»

Madame Marie-Thérèse BOLNET et ses enfants Christel, Olivier et Franck.

Restauration sur La Norville

KONFUCIUS
Spécialités culinaires thaïlandaises raffinées et populaires dans un pavillon en bois au décor dépaysant.
01 69 26 90 40
konfucius.fr
20, rue de la Mare Jacob
91290 La Norville

Horaires
du mardi au dimanche
12:00–13:30, 19:30–21:00
Fermé le lundi

LE KIOSQUE À PIZZAS
Kiosque de restauration rapide proposant des pizzas artisanales classiques et originales à emporter.
01 64 90 69 88
le-kiosque-a-pizzas.com
Parking Éléphant Bleu
2, allée de la Mare Jacob
91290 La Norville

Horaires
du lundi au samedi
11:30–14:00, 18:00–21:30
dimanche 18:00–21:30

LA GALANDERIE
Bar Tabac,
Restaurant cuisine traditionnelle
le midi du lundi au samedi
01 64 90 02 74
84, chemin de la garenne
91290 La Norville

Horaires
Du lundi au vendredi
7:30- 20:00
Samedi 8:00-20:00 et
dimanche 8:30-17:00

CAMION PAPAÎOLO
Food truck Pizzas artisanales en semaine et lors de vos évènements (particulier ou professionnel)
06 31 14 92 64
Facebook : camion papaiolo
Parking de la piscine
de La Norville

Horaires
Mercredi et jeudi
18:00-21:30

BOWLING STADIUM 91
Snack pizzas,
croc monsieur, frites
01 64 90 85 38
bowlingstadium91@gmail.com
22, allée de la Mare Jacob
91290 La Norville

Horaires
Vendredi et samedi
14:00-04:00
lundi au jeudi et dimanche
14:00-01:00

LA CIBOULETTE
Restaurant
cuisine traditionnelle.

Papilles d'Or 2022 et 2023
01 69 92 00 30
laciboulette91.com
60, chemin de la garenne
91290 La Norville

Horaires
Mercredi
12:00-13:30
Du jeudi au Samedi
12:00-13:30 19:00-21:30
Dimanche 12:00-13:30
Fermé lundi et mardi

Commerce Alimentaire

NETTO
Produits alimentaires
et ménagers
01 64 90 58 28
4, route de marolles
91290 La Norville

Horaires
Du lundi au samedi
de 8:30- 20:00
Dimanche 9:00-13:00
Carburant 24/24h

LES JARDINS D'ALEXANDRINO
Ventes de fleurs coupées ainsi que fleurs et plants pour le jardin
Livraison de légumes à domicile sur commande.
06 15 54 31 68
Facebook : lejardindalexandrino
17, rue jean Jaures - 91290 La Norville

Horaires
Du mardi au Samedi
10:00-12:30 14:30-19:00
Vente sur le marché
d'Arpajon le dimanche matin

Lux Laverie

Deux laveries à votre service

EGLY
Ave d'Arpajon
face à la station
service Intermarché

&

LA NORVILLE
sur le centre
de lavage
Elephant Bleu

Gros volume 6kg 14kg 20kg

Ouverture 7/7 - 7h/21h - Electrolux